



SEANCE ORDINAIRE du 13 DECEMBRE 2022 à 20 H 30

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N° 28

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1 – Mme GEAY Dominique | 8 – M. GIRARDET Jean-Michel |
| 2 – M. COLOMBAT Pierre | 9 – M. THIMONIER Jean-Paul |
| 3 – Mme BRAGARD Odile | 10 – M. CHAMBOST Fabrice |
| 4 – M. MARTEIL Frédéric | 11 – Mme CRETIN Simonne |
| 5 – M. ALLERA François | 12 – M. JACQUET Rémi |
| 6 – Mme VIGNON Elodie | 13 – M. PATUREL Daniel |
| 7 – Mme FOX Leslie | 14 – Mme JAGNEAUX Caroline |

Secrétaire de séance : M. COLOMBAT Pierre

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. DADÔLLE Aurélien à M. MARTEIL Frédéric - Mme PIZAY Séverine à Mme BRAGARD Odile - Mme METAYER Aurélie à Mme VIGNON Elodie - Mme COUDOUR Marie-Laurence à Mme GEAY Dominique

Absente : Mme ALEX Ghislaine

Le Procès-verbal de la réunion N° 27 est approuvé à l'unanimité.

N° 81-22 RAJOUT DE 2 DELIBERATIONS A L'ORDRE DU JOUR : L'Assemblée vote à l'unanimité le rajout de 2 délibérations, à savoir :

- Gratification versée à une stagiaire,
- Validation de la consultation « Entretien Voirie ».

N° 82-22 DEMANDE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION SUR L'ENVELOPPE D'AIDE TERRITORIALISEE DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE – PROGRAMME 2023 : Le Conseil Municipal VALIDE à l'unanimité le projet de RENOVATION DE L'EGLISE pour un montant HT de 237.000 € correspondant aux phases 1 et 2.

N° 83-22 DEMANDE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION SUR L'ENVELOPPE SOLIDARITE DEPARTEMENTALE – PROGRAMME 2023 : Le Conseil Municipal VALIDE à l'unanimité le projet de Création d'une cellule sanitaire Place de l'Eglise pour un montant HT de 27.440 €.

.../...

N° 84-22 DM N° 2 DU BUDGET COMMUNAL : Après présentation par M. F. MARTEIL le Conseil Municipal VALIDE à l'unanimité les chiffres présentés dans cette délibération.

N° 85-22 DM N° 2 DU BUDGET ASSAINISSEMENT : Après présentation par M. F. MARTEIL, le Conseil Municipal VALIDE à l'unanimité les chiffres présentés dans cette délibération.

N° 86-22 TRAVAUX EN REGIE EFFECTUES EN 2022 : Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le montant de 36.305,29 € correspondant au total des travaux effectués en régie par le Personnel Communal.

N° 87-22 PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ENSEIGNANTE SPECIALISEE : Le Conseil Municipal VALIDE à l'unanimité le versement de 50 € demandé par la Commune de REGNY au profit de l'enseignante spécialisée qui intervient dans 4 collectivités de la COPLER.

N° 88-22 ADHESION A LA CONVENTION 2023-2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG 42 : le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'accepter la proposition du CDG 42. Il est spécifié qu'il s'agit d'un renouvellement de cette convention.

N° 89-22 REGULARISATION DE LA PARCELLE G 721 AU PICARD : Le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité de procéder à la régularisation cadastrale de cette parcelle G 721 en fixant le prix de cession à l'Euro symbolique, en confiant la rédaction de l'acte à l'étude notariale (frais à la charge de la Commune) et en autorisant Mme le Maire à signer les documents.

N° 90-22 MODIFICATIONS DE CLASSEMENT DE VOIES RURALES EN VOIES COMMUNALES : Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le classement dans la voirie communale de 4 voiries à savoir :

- Une partie du chemin de la Bussière Nord allant de la route départementale de CROIZET SUR GAND à la ferme MAGAT pour 193 ml
- Une partie du CR 29 de Châtain partant de la RN 7 jusqu'à l'extrémité de la propriété REYBAUD, soit 242 ml
- Une partie du chemin des Creuses partant du CD 103 jusqu'à l'entrée de la Maison VIGON pour 156 ml
- Descente de l'Ecole Privée allant du CD 103 jusqu'au raccord de la voirie du lotissement de la Prenode soit 41 ml.

N° 91-22 GRATIFICATION VERSEE A UNE STAGIAIRE : Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'accorder une gratification de 50 € par semaine à Melle Marina LACROIX qui a effectué un stage de 3 semaines au service Voirie-Espaces verts de la Commune.

N° 92-22 ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE – APPROBATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE : Le Conseil Municipal VALIDE avec 16 voix POUR et 2 abstentions : le choix du GAEC BERTHELIER afin de réaliser les travaux d'entretien des accotements de voirie, la gestion des haies et le déneigement de la Commune en période hivernale.

QUESTIONS DIVERSES :

TRAVAUX RN 7 : En ce qui concerne les travaux de renouvellement du réseau d'assainissement dont la consultation vient de s'achever, le Maître d'Oeuvre a présenté très rapidement le rapport d'analyse des offres. Il conviendra de faire un point sur la problématique "amiante". C'est la raison pour laquelle M. CHERPIN viendra nous faire une présentation plus détaillée début Janvier. La CAO se réunira à ce sujet et la délibération correspondante sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Par ailleurs, il est prévu de confier à un Cabinet la gestion du suivi financier de ce projet.

POINT FINANCES: Présenté par Frédéric MARTEIL Compte tenu de ce projet très important il faudra très vite anticiper son financement et prévoir un prêt via la Banque des Territoires. Les réunions pour la préparation du BP 2023 seront programmées dès le début d'année.

VOEUX DE MME LE MAIRE : Ils auront lieu le Vendredi 20 Janvier à 19 H 30 à la Salle des Fêtes. Lors de cette soirée aura lieu également la présentation du projet TRAVERSEE DE L'AGGLOMERATION à la population. Un courrier sera adressé à tous les administrés.

JEUX POUR LES ENFANTS : il devient URGENT d'avancer sur ce sujet. Elodie et Pierre se proposent pour faire un point sur les consultations à ce sujet afin d'équiper la Commune de nouveaux jeux.

ECLAIRAGE PUBLIC : Pierre COLOMBAT attend une réponse du SIEL concernant des coupures supplémentaires de l'éclairage public. Il est proposé de couper de 00 H à 5 H. Il sera indispensable de bien diffuser à ce sujet. Leslie FOX signale un manque de lumière au niveau des Jardins Partagés (voir avec le SIEL).

CIRCULATION : Daniel PATUREL signale que des automobilistes empruntent la Rue de la Tête Noire en sens interdit.

ACQUISITIONS FONCIERES : Mme le Maire fait part que les ventes ALGAN et LAFAY sont en cours avec EPORA.

CMJ : Elodie informe qu'une réunion du CMJ est programmée le 7 Janvier 2023 avec comme ordre du jour : la préparation des menus du Restaurant Scolaire et la plantation d'arbres aux Jardins Partagés.

POINT COPLER : Jean-Paul THIMONIER fait un retour à l'Assemblée sur la Commission "Ressources" à laquelle il a assisté. En ce qui concerne sa participation à la réunion SIEL : il est prévu de rejoindre le groupement d'achat d'électricité ; concernant la fibre le territoire de la COPLER est plutôt avant-gardiste ; les bornes pour les véhicules électriques sont peu utilisées ; panneaux photovoltaïques.

JARDINS PARTAGES : La prochaine Commission aura lieu le 4 Janvier à 18 h 30.

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL LE LUNDI 9 JANVIER 2023

M^{me} le Maire,
Dominique GEAY



Le Secrétaire de séance,


P. COLOMBAT